

République Française  
 Département des Hautes-Alpes  
 Arrondissement de Briançon  
 Commune  
**LE MONETIER LES BAINS 05220**

**N°124/2025**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **11 décembre 2025**Date d'affichage : **18 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,  
 Le 17 décembre à 18 heures 30  
 Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

**Etaient présents :**

Jean-Marie REY, Maire  
 Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints  
 Marielle BOY, Yveline CORDIER, Violaine PIQUET-GAUTHIER formant la majorité des membres en exercice

**Absents :**

Jean-Michel BRUNET, Lisa FAURE, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Yveline CORDIER a été élue secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	<b>13</b>
PRESENTS	:	<b>8</b>
VOTANTS	:	<b>8</b>

### **OBJET : BUDGET DES GRANDS BAINS - OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENTS 2026**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'afin de poursuivre ou de commencer les investissements 2026 sans attendre le vote du budget primitif, la possibilité est offerte d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il est donc proposé de procéder à l'ouverture des crédits suivants sur le budget des Grands Bains :

Chapitre	Libellé	Crédits votés en 2025	Crédits 2026 ouverts par anticipation
<b>Opération 114-SPA Thermal</b>			
23	Immobilisations corporelles	4 000 000€	1 000 000€

VU l'article L.1612-1 et l'article L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le besoin de pouvoir démarrer de nouveaux investissements sans attendre le vote du budget primitif 2026 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

**OUVRE** les crédits d'investissement par anticipation sur le budget des Grands Bains tels que précisés ci-avant.

**DIT** que ces crédits feront l'objet d'une inscription lors du budget primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY

La secrétaire de séance

Yveline CORDIER



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yveline CORDIER", is written over a diagonal line.